

[Vers le blog](#)

JustizSkandale

by Heinz
Faßbender

En raison de l'appartement prétendument sale de la mère Dimitrijevic, son enfant a été kidnappé et transféré dans une institution catholique en tant que capital humain.



Dans l'affaire familiale Dimitrijevic (Coblence), la demande de presse suivante est restée sans réponse ou a été étouffée. C'est typique des fonctionnaires qui croient qu'ils peuvent tout faire. Après tout, ils jouissent du statut d'intouchables.

Selon le « Jugendamt » de Coblence, « l'enfant négligé » à l'enfant Dimitrijevic Sam Luka né le 10.10.21



Pour l'amour du ciel, plus personne ne peut vivre ici, pas même un désordre.

Le 3.11.2023, le « Jugendamt » de Coblence, représenté par Viola Müller, a retiré l'enfant Dimitrijevic Sam Luka, né le 10.10.21, du foyer de la mère, ou l'a arraché des bras du père présumé, sans même en parler au gardien et vérifier si les raisons de l'enlèvement de l'enfant étaient correctes.

AUTEUR : [Heinz Faßbender](#)

7 mai 2024

Temps de lecture : 7 min.

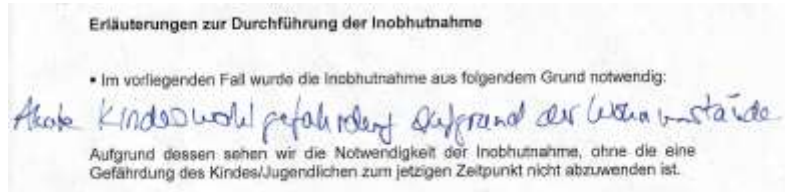
·
·
Tout d'abord, Mme Müller justifie la soi-disant « prise en charge » de l'enfant à la main et dans une hâte évidente, par la justification des « circonstances de logement », sans même obtenir une photo de l'appartement. Cette « prise en charge » manuscrite est ensuite concrétisée avec la date du 3.11.23 avec une dactylographie et même une instruction sur les voies de recours, avec l'affirmation ; « L'appartement est dans un état extrêmement sale et dangereux pour la santé ».

Exercez-vous votre fonction pour l'enlèvement d'enfants dans un « appartement crasseux » ?

·
Le soi-disant « état de l'appartement » n'est ni décrit photographiquement ni par protocole, et n'est ni documenté ni enregistré.

[Vers le blog](#)

JustizSkandale



Note manuscrite de Viola Müller – Jugendamt Koblenz. « Mise en danger aiguë du bien-être de l'enfant en raison des conditions de vie »

Tout d'abord, Mme Müller justifie la soi-disant « prise en charge » de l'enfant à la main et dans une hâte évidente, par la justification des « circonstances de logement », sans même obtenir une photo de l'appartement. Cette « prise en charge » manuscrite est ensuite concrétisée avec la date du 3.11.23 avec une dactylographie et même une instruction sur les voies de recours, avec l'affirmation ; « L'appartement est dans un état extrêmement sale et dangereux pour la santé ».

En l'espèce, la prise en charge s'est avérée nécessaire pour les raisons suivantes :

Du point de vue du « Jugendamt », il y a une menace urgente pour le bien-être de votre fils Sam Luka. Votre appartement est dans un état extrêmement sale et dangereux pour la santé.

C'est pourquoi nous estimons qu'il est nécessaire de prendre l'enfant en charge, sans quoi un risque pour l'enfant ou l'adolescent ne peut être évité à ce stade.

Voici le soi-disant « appartement crasseux » !



Pour l'amour du ciel, plus personne ne peut vivre ici, pas même un désordre.



Dirty a l'air différent !

[Vers le blog](#)

JustizSkandale

by Heinz
Faßbender

Dans les rapports du « Jugendamt » dont je dispose, les prétendus risques graves pour la santé que l'enfant a dû subir dans « l'appartement sale » ne sont pas du tout décrits. Mais de toute évidence, les effets physiques brutaux de l'enlèvement du petit garçon par la soi-disant « autorité juvénile ». Sa propre faute est alors imputée à la mère. Comme ça! Soudain, d'un seul coup, d'un moment à l'autre. C'est la mère qui est coupable !

Évaluation de Sam Luka :

Sam Luka s'est bien intégré dans le foyer de groupe du service de protection de l'enfance et de la jeunesse d'Arenberg. Il connaît maintenant très bien le personnel pédagogique et les autres enfants. Ses habitudes de sommeil se sont beaucoup améliorées et il peut maintenant accepter que les professionnels de la pédagogie quittent la pièce parce qu'il sait qu'ils reviendront.

Sam Luka a montré les anomalies suivantes dans le groupe résidentiel depuis le début de l'enregistrement (en plus de notre rapport du 12.12.2023) :

- cris stridents en cas de non-satisfaction immédiate des besoins ;
 - une susceptibilité élevée aux infections ;
- n'a montré aucune émotion au premier contact avec la mère après plus de quatre semaines ;
- ne peut pas s'occuper seul ;
 - enfonce sa main ou son doigt dans sa gorge jusqu'à ce qu'il s'étouffe pour attirer l'attention ;

Pas un mot sur « l'appartement sale ». Mais aujourd'hui, l'enfant est toujours gravement endommagé. Bien sûr, pas à cause de l'enlèvement par le « Jugendamt » de Coblenz.



Père capucin Cyprien Fröhlich. Fondateur de l'association Seraphische Liebeswerk e.V. à Coblenz pour donner un foyer aux enfants maltraités, sans-abri et négligés. Contre la pâte de l'État

Ce sont alors les insinuations habituelles de retard de développement qui sont attribuées à l'enfant et qui sont décisives pour le « Jugendamt » afin de protéger (« l'enfant pauvre et négligé » qui est « religieusement ou moralement en danger (? »), selon la devise du fondateur de l'Œuvre d'Amour Séraphique e.V., le Père Capucin Cyprien Fröhlich) pour des tarifs journaliers élevés - comme ici dans « les institutions chrétiennes de l'Œuvre d'Amour Séraphique e.V. » - (qui ont tous leur de violence et d'abus à l'égard des enfants) et des jeunes depuis leur création). Beaucoup de personnes touchées parlent de capital humain en raison de l'effondrement des impôts ecclésiastiques.

L'énoncé de mission de l'œuvre séraphique d'amour de Coblenz e.V. – une horreur pour de nombreuses personnes dans le pays – et les souvenirs d'une enfance difficile à travers la violence et les abus.

Pas un mot de plus sur les « conditions de logement », qui pourraient rendre la mise en danger du bien-être d'un enfant seulement dans une faible mesure verte et rendre la prise en charge (seulement) dans une faible mesure visible et logique ainsi qu'un empiètement juridiquement inattaquable. Rien n'est documenté dans les rapports ultérieurs comme « l'état de l'appartement » avec les conséquences de la prise en charge.

Par conséquent, certaines questions sont pertinentes :

[Vers le blog](#)

JustizSkandale

by Heinz
Faßbender

Pourquoi la mère et son enfant n'ont-ils pas été hébergés temporairement dans un hôtel pour un tarif journalier de 80 €, au lieu de refuser l'enfant à la mère dans un établissement dont le tarif journalier est de 300 € et plus ?

Si l'appartement présentait effectivement un « danger pour la santé », pourquoi le service de santé de la ville de Coblenz n'a-t-il pas été appelé pour avertir ou évacuer les autres résidents et interdire à la mère et à son partenaire d'entrer dans l'appartement ?

La mère, avant que l'enfant ne lui soit retiré, aurait-elle pu être soumise à des conditions pour remédier aux prétendues « conditions de vie » d'une manière adaptée aux enfants ?

Entre-temps, vous êtes-vous convaincu si cet « état d'habitation » existe toujours pour rendre l'enfant à sa mère, au lieu de pouvoir garder l'enfant dans l'institution coûteuse avec des rapports exagérés et inappropriés ?

Êtes-vous un peu offensé parce que la mère se défend contre vos insinuations illégales avec la conséquence grave de la prise en charge d'un enfant ?

Évaluation de la mère de l'enfant :

La mère de l'enfant continue d'intenter des actions contre les employés et les décisions du « Jugendamt » de Coblenz. D'une part, elle écrit de nombreux e-mails à la direction du « Jugendamt » avec des accusations abscones et des questions contre les employés qui ne correspondent pas à la réalité. Un exemple d'e-mail daté du 10.04.2024 est joint à la déclaration. Les e-mails contenant des menaces d'impliquer la presse ou indiquant que la mère de l'enfant attend l'envoi du dossier complet sont adressés à l'assistante sociale responsable du « Jugendamt ». En

revanche, la mère de l'enfant a introduit un recours devant le tribunal administratif contre la prise en charge.

N'est-ce pas là le droit, voire le devoir, des parents de défendre leurs enfants ?

Des images de jours heureux, dans un appartement totalement « sale » ainsi qu'un enfant qui exige la satisfaction de ses besoins par des cris stridents, n'a aucune émotion pour la mère, ne peut pas s'occuper seul et « étouffe » pour attirer l'attention par automutilation.



Reconnaissance de paternité ! Les poules et le coq en rient.

[Vers le blog](#)

JustizSkandale

by Heinz
Faßbender

De plus, un rapport indique succinctement qu'il existe une reconnaissance judiciaire de la paternité. Le père présumé est un réfugié originaire d'Iran. De toute évidence, le « Jugendamt » s'entend bien avec le père présumé. Cependant, le « Jugendamt » devrait se demander s'il existe une reconnaissance scientifique en plus de la reconnaissance judiciaire. C'est-à-dire une confirmation ADN. Car il se pourrait bien que le réfugié iranien, qui s'est converti à la « foi chrétienne » après avoir fui en Allemagne, poursuive d'autres objectifs que d'être un père honorable en étant reconnu comme un père présumé. Et c'est juste pour être instrumentalisé par le « Jugendamt » contre la mère ?

Le père de l'enfant se présente à nous comme fiable et coopératif pendant le peu de temps où il a été reconnu comme père. Les contacts peuvent avoir lieu accompagnés au service de protection de l'enfance et de la jeunesse d'Arenberg. Nous allons maintenant vérifier s'il est en mesure d'apporter à Sam Luka la sécurité et les soins nécessaires à long terme. Cependant, nous n'en sommes qu'au début et Sam Luka a actuellement besoin du cadre stable de l'enseignement à domicile afin de pouvoir continuer à se développer sainement.

La cessation de la tutelle et le retour au foyer maternel feraient en sorte que le bien-être de l'enfant ferait courir un risque aigu.

Le père du « Jugendamt » est-il même le père biologique ?

Dans l'intervalle, le « père chrétien » est censé avoir le permis de séjour illimité.

Soit dit en passant, le « Jugendamt » devrait s'enquérir – parce que le père est connu de ses compatriotes iraniens comme un violeur et un voyou agressif, me dit-on confidentiellement.



L'enfant a été arraché des mains du père biologique présumé par les employés Viola Müller, Simone Schulz et Daniel Müller, après qu'ils aient commis une intrusion et refusé d'appeler la police. Ils n'avaient pas du tout vu le soi-disant « appartement sale », mais Daniel Müller a pu insulter le père présumé en lui disant « jeter des étrangers ».

À cet égard, ce comportement adaptatif du père présumé – qui n'est reconnu que par le « Jugendamt » et d'autres autorités – doit être repondéré et la paternité – comme l'exige la mère de l'enfant – doit être placée sur une base scientifique avant que le « Jugendamt » ne continue à monter cet homme contre la mère afin de pouvoir continuer à vendre une « condition de logement » inexistante avec des conséquences disproportionnées pour la mère et l'enfant comme seule vérité correcte.

[Vers le blog](#)

JustizSkandale

Je tiens à souligner que vous ne pouvez pas invoquer la protection des données personnelles de l'enfant. En effet, la description de la manière dont les « conditions de vie » ont été déterminées et justifiées, en particulier en ce qui concerne un risque pour la santé, n'a rien à voir avec la protection des données de l'enfant. La mère est prête à soumettre un silence sur la question des « conditions de logement » et de la paternité.

Cordialement Heinz Fassbender Journaliste

La réponse :

Cher Monsieur Fassbender,

Dans le cas de la famille que vous avez demandé, un enfant a été pris en charge par le « Jugendamt » de la ville de Coblenz. L'évaluation officielle de la situation en ce qui concerne l'existence d'un risque pour le bien-être de l'enfant a été confirmée de manière exhaustive par le tribunal de la famille de Coblenz.

Cordialement

Au nom de :

Heiko Breitbarth

Puis, une fois de plus, tout est réglé conformément à « l'État de droit » et dans un ordre arbitraire. Une procrastination, justifiée

au plus bas niveau de l'argumentation. Où tout cela va-t-il encore nous mener ?

Joueur de flûte de Marioupol/Ukraine. D'où le mandat d'arrêt contre Poutine.

**Et en Allemagne ? Les enlèvements font partie de la raison d'être !
Que tu es meneur !**



**Dans un tel cas,
L'environnement peut
être
Les enfants après tout**